

Informations de la CI Facteurs d'instruments de musique

Portrait de Daniel Rimensberger

Membre de la Commission du
Fonds en faveur de la formation
professionnelle



La musique me fascine depuis ma plus tendre enfance. A l'âge de six ans déjà, mon vœu le plus cher était d'apprendre le piano. C'est ainsi qu'avant même le début de ma scolarité, j'ai pu commencer de suivre des cours de piano au conservatoire de Lucerne. Bien des années plus tard, j'ai terminé ma formation musicale avec en poche un diplôme de prof de piano obtenu chez Hubert Harry et un autre acquis à l'issue de mes études à l'Académie de musique scolaire de Lucerne.

J'ai travaillé quelques années en qualité de professeur de piano dans une école cantonale et de directeur d'un chœur mixte avant de bifurquer dans l'industrie des supports de son en tant que manager de la branche classique. Conjointement à mes activités professionnelles, j'ai encore suivi une formation dans le management, car j'ai toujours été intéressé aussi par le monde économique et parce que je voulais avoir les connaissances nécessaires pour occuper une position directionnelle.

Aujourd'hui encore, mon métier me permet de rester en contact étroit avec la musique en général et le piano en particulier, même si ce n'est plus en tant que musicien actif. Je ne dois plus me préparer pour des concerts ni enseigner tout au long de la journée, je peux simplement m'asseoir derrière un piano lorsque le cœur m'en dit ! Car je suis depuis 18 ans chef de division chez Piano Zurich et, en plus, depuis 15 ans gestionnaire produits chez Musique Hug pour toute la Suisse dans la division pianos/pianos à queue. En cette qualité, j'ai d'une part de nombreux contacts avec les hautes écoles de musique, les écoles de musique, les organisateurs de concerts et les pianistes, et suis d'autre part responsable des relations avec nos fournisseurs. Musique Hug accorde beaucoup d'importance à la formation et au perfectionnement de son personnel de vente et d'atelier. C'est pourquoi notre entreprise forme plus de 40 apprenants dans les domaines de la fabrication de pianos et d'instruments, de même que dans celui de la vente d'instruments de musique et de supports de son. Nous occupons au sein de nos filiales partout en Suisse plus de 30 factrices et facteurs de pianos dûment formés. En sa qualité de plus grande entreprise formatrice, Musique Hug est également le plus grand contributeur au budget du nouveau fonds en faveur de la formation professionnelle. C'est la raison pour laquelle j'ai été nommé membre de la Commission « Fonds en faveur de la formation professionnelle Facteurs d'instruments de musique » en tant que représentant de SUISSEMUSIC.

Daniel Rimensberger

Nouveau logo CIFIM



Natascha Kuhn

Natascha Kuhn a créé le nouveau logo de la CIFIM. Elle suit actuellement une formation de graphiste à l'Ecole d'Arts Visuels de Bienne. Elle explique dans cet article quelle a été sa démarche.

Pour créer le nouveau logo des factrices et facteurs d'instruments de musique, je me suis tout d'abord demandé comment on pouvait combiner la multitude de formes et de mouvements qui caractérisent les différents instruments. Je n'ai pas cherché à dessiner de véritables instruments, j'ai voulu trouver une forme abstraite qui convienne à tous. Finalement, le logo est le fruit d'une combinaison de formes qui rappellent des touches, des parties d'instruments et une clé musicale. Il conserve toutefois une forme abstraite qui associe musique, mouvement et dynamisme. Il soutient l'écriture, mais reste dépouillé et simple. Je suis très heureuse que, parmi la foule d'excellentes propositions de mes camarades de classe, ce soit mon logo qui ait été choisi et qu'il soit à présent utilisé dans le concept d'identité visuelle des factrices et facteurs d'instruments de musique.

Mille mercis à tous les participants !

Natascha Kuhn

Projet sur le plurilinguisme

Les apprenants et les entreprises tirent tout bénéfice des échanges de places d'apprentissage



Nous voulons démarrer cet automne l'échange systématique de places d'apprentissage. Pour nous décharger administrativement, nous nous sommes approchés de « visite » (www.visite.ch), un organisme soutenu par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. Les échanges devraient avoir lieu entre le troisième et le sixième semestre de la formation. En règle générale, nous envisageons des échanges d'une durée de 6 semaines en tout, soit par exemple 2 x 3 semaines. L'ordre dans lequel les échanges seront faits dépendra des compétences linguistiques et de la disponibilité des apprenants. Il est prévu d'organiser l'hébergement dans des familles d'accueil. Et si cela s'avère impossible, il existe d'autres possibilités. Les frais d'hébergement sont pris en charge par les responsables de « visite ». La question des assurances est à régler par les apprenants eux-mêmes (« visite » peut les aider dans cette démarche).

Les apprenants ont la possibilité de vivre de nouvelles expériences professionnelles. L'échange leur apprend à travailler de façon indépendante et favorise leur flexibilité et leur mobilité. Ils peuvent améliorer leurs connaissances dans une langue étrangère et enrichir leur vocabulaire professionnel.

Les entreprises formatrices apportent une contribution précieuse et durable dans la promotion de leurs jeunes spécialistes. Des spécialistes bien formés et motivés sont les garants d'une profession florissante. Pour garantir la relève, les jeunes doivent avoir des chances optimales déjà au cours de leur formation. Les entreprises ont tout à gagner d'un échange qui se passe bien, car les apprenants leur apporteront de nouvelles idées.

Nous effectuerons prochainement un sondage auprès des entreprises qui entrent en ligne de compte et nous espérons vivement de nombreuses réponses positives, ceci dans l'intérêt de la formation de nos futurs artisans.

Walter Leist

Assemblée des délégués 2011



Theophil Pfister et Walter Leist

Des élections étaient à l'ordre du jour de la 7^e assemblée des délégués de la CIFIM. Lors de la dernière assemblée des délégués, le président en charge Theophil Pfister avait annoncé son retrait en 2011 pour des raisons de santé. Lors de l'AD du 17 juin 2011, c'est l'actuel secrétaire Walter Leist qui a été nommé président. Eliane Spycher reprend son poste. Par ailleurs, deux nouveaux membres ont été nommés au CD. Il s'agit du nouveau président de l'USFIV Ueli Scherrer ainsi que du coprésident de suisse music Patrick Woodtli. L'actuel président de l'USFIV Werner Spiri continuera d'occuper le poste de caissier.

Theophil Pfister a été cordialement remercié par Beni Siegrist pour le travail accompli tout au long de ces années et ses collègues du CD et de la CIFIM l'on couvert de cadeaux en reconnaissance de ses mérites. C'est lui qui en arrière-plan tirait les ficelles avec circonspection et qui nous a ouvert bien des portes en s'appuyant sur sa fonction de politicien. Son engagement nous permettra de finaliser notre intégration dans une année.

Nous félicitons aussi le nouveau président ainsi que les nouveaux collègues du CD pour leur élection et leur souhaitons beaucoup de satisfaction et de succès dans leur nouvelle fonction.

Bonne collaboration à toutes et à tous !

Eliane Spycher



Ueli Scherrer et Patrick Woodtli

L'Association Suisse des Facteurs et Accordeurs de Piano se présente



L'ASFP a été fondée en 1947. Malgré les leçons d'histoire et l'intérêt que je porte à la branche, il m'est difficile de m'imaginer ce qui préoccupait tant les gens après la guerre. Par rapport à aujourd'hui, les raisons principales de s'organiser en association n'étaient pas si différentes de celles qu'on pourrait imaginer : mauvaises conditions de travail, maigres dédommagements pour les accordages et les réparations, formation lacunaire. Il n'existait pas de réglementation en matière de formation et le métier n'était pas reconnu par l'Etat. Autant de raisons qui nuisent à la réputation d'une profession. C'est ce que nos (grands-)pères fondateurs ont compris et qui les a incités à créer l'association. Une idée en tous points visionnaire. Au début, le travail n'en finissait pas. Il s'agissait de rédiger tous les règlements et d'établir les statuts, de chercher le fil conducteur avec les offices, les entreprises et les commerçants, et de négocier des accords qui puissent satisfaire la majorité des intéressés. Et tout cela sans Internet, téléphones mobiles, autoroutes et autres moyens modernes. Le montant de la **première cotisation a été fixé à 12 francs**, ce qui représentait environ le tarif pour un accordage de piano. Cette règle établie à l'époque est d'ailleurs encore valable aujourd'hui. Lorsqu'on regarde l'évolution des cotisations, on constate tout le travail que l'association a accompli pour améliorer les indemnités.

Il s'est passé bien des choses au cours de toutes ces années. Nous n'avons malheureusement pas la place de citer nommément tous les bienfaiteurs de la profession, ce qui au demeurant pourrait être ennuyeux pour certains. Jetons plutôt un regard sur le présent.

L'association s'articule autour d'un comité constitué d'une gérante, de deux vice-présidents et de différents adjoints. Il y a lieu de souligner à ce sujet le bon équilibre existant entre les différentes régions linguistiques. Comme dans de nombreuses fédérations et sociétés de Suisse, on ressent auprès des gens une certaine lassitude à s'activer pour la bonne cause ou encore un manque de motivation pour devenir membre. A ce niveau, l'individualisme est flagrant : « Tout va bien pour moi, à quoi bon penser aux autres ». Force est de constater qu'on oublie vite le chemin parcouru. Une fois achevée, la formation semble avoir été une formalité et le membre peu clairvoyant ne voit plus d'utilité de le rester. Pourtant, la formation reste un élément principal des activités de l'association. Autrement dit, ce n'est que grâce à une organisation telle qu'une association professionnelle qu'il est possible de suivre une formation avec des cours interentreprises, des classes d'école professionnelle propres à la branche et un examen reconnu par l'Etat.

Cela dit, les tâches ont été quelque peu redistribuées au cours des dernières années. Une nouvelle organisation a été créée avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle : il s'agit de la Communauté d'intérêts des facteurs d'instruments de musique (CIFIM). C'est elle qui chapeaute la coordination destinée à garantir la formation des facteurs et réparateurs de pianos, d'orgues et d'instruments à vent et à en améliorer sans cesse la qualité. Le temps de formation peut ainsi être organisé de façon plus rationnelle et plus efficace, ce qui décharge quelque peu l'ASFP.

Motiver les membres à suivre des cours de perfectionnement et à entretenir la collégialité en organisant des rencontres à l'échelon régional est important pour protéger notre association professionnelle contre le faux esprit de concurrence ou tout simplement contre la pure jalousie. Dire que « **l'union fait la force** » n'est pas une simple vue de l'esprit, mais une réalité. Ce pourrait même être le slogan d'Europiano. Lorsque l'on considère le climat politique actuel qui règne en Suisse, il tient presque du miracle que l'ASFP ait été à ce point impliquée lors de la fondation de l'Union européenne des associations des facteurs de pianos. En tant que non-membre de l'UE, la Suisse joue en Europe un rôle mineur et cette situation ne changera pas à moyen terme. Pas besoin d'être prophète pour comprendre cela. Nous nous considérons cependant toujours comme un partenaire important pour pouvoir partager nos expériences et nos problèmes.

Alfons Amweg

Préavis

7 juillet 2011, Fête de clôture 2011 au BBZ d'Arenenberg

Au total, 4 apprenants ont fini leur formation. Des informations détaillées suivront dans la prochaine édition d'Accento.

CIFIM, c/o Elin Office AG
Amthausgasse 3, 3011 Berne
Tél. : 031 313 20 00
Fax : 031 313 20 09
Courriel : info@igmib.ch
www.igmib.ch